

# Les arrêts service

- 1 DISTRICT
- 2 LES OPTICIENNES
- 3 CARREFOUR MARKET
- 4 SERVICES TECHNIQUES
- 5 CENTRE DE RADIOLOGIE
- 6 CABINET MEDICAL SABLONS
- 7 MEDECIN
- 8 CLINIQUE VETERINAIRE
- 9 BANQUE / KINE / MEDECIN / PHARMACIE
- 10 CIMETIERE MADELEINE
- 11 GARE / PODOLOGUE
- 12 SUPERMARCHÉ NETTO
- 13 TRESOR PUBLIC / GENDARMERIE
- 14 PHARMACIE
- 15 CABINET MEDICAL VIEILLE EGLISE / DENTISTE
- 16 EGLISE / POLICE MUNICIPALE / CINEMA
- 17 PODOLOGUE rue Etienne Billières
- 18 SYNDICAT D'INITIATIVE / PLACE MADELEINE
- 19 CIMETIERE SAINT PAUL
- 20 MAIRIE ANNEXE
- 21 MAIRIE / EGLISE
- 22 LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
- 23 PHARMACIE / CENTRE MEDICO-SOCIAL  
MAISON DE RETRAITE MARIUS PRUDHOM
- 24 SUPERMARCHÉ LIDL / MAISON DE RETRAITE  
BELLES RIVES
- 25 HALLE / POSTE
- 26 PODOLOGUE rue Michelet
- 27 CABINET MEDICAL QUARTIER MICHELET / DENTISTE
- 28 CAMPING / PISCINE

MADELEINE

SAINTPAUL

**Le service de navette à la demande est un service social instauré pour répondre aux problèmes de déplacement intramuros des auterivains privés de moyen de locomotion. Son utilisation est gratuite. Tout changement de la situation professionnelle ou familiale doit être signalé sans retard.**

# Transport à la demande

**Le service de navette à la demande fonctionne 4 demi-journées par semaine, toute l'année sauf les jours fériés :**

- le matin de 8h à 13h : mardi, jeudi et vendredi
- l'après-midi de 13h à 18h : mercredi

Le système de navette à la demande est fondé sur l'existence de points "arrêt/service".

**Il est défini des plages horaires pour le départ des usagers selon leur quartier de résidence :**

**1. Pour le service du matin :**

- de 8h15 à 9h pour les usagers partant de Saint Paul,
- de 9h15 à 10h pour les usagers partant de la Madeleine.

Les retours sont organisés à partir de 10h et selon les besoins.

**2. Pour le service de l'après-midi :**

- de 13h à 13h45 pour les usagers partant de St Paul,
- de 14h à 14h45 pour les usagers partant de la Madeleine.

Les retours sont organisés à partir de 15h et selon les besoins.

**Le service de navette à la demande est un service public de transports urbains "à la demande" ayant pour objet d'assurer les déplacements :**

- des personnes âgées de 65 ans et plus, pouvant avoir des difficultés de déplacement mais physiquement autonomes.
- des demandeurs d'emploi titulaires d'une attestation d'inscription au Pôle Emploi.

**Les personnes doivent s'inscrire au CCAS avec les justificatifs nécessaires :**

**Carte ANPE / photo d'identité récente / justificatif de domicile. Les réservations se font auprès de la conductrice, Anne-Marie Espagnol : 06 22 09 35 17.**

Le délai de réservation est d'au plus un mois avant (31 jours), au plus tard la veille pour permettre la programmation des transports.

Les personnes qui souhaitent utiliser le service de façon régulière (même jour, même heure, une ou plusieurs fois par semaine) peuvent opter pour une réservation régulière automatique.

*Ce projet a été réalisé grâce au soutien de Carrefour Market, Bricomarché, les Volets du Sud, les Opticiens, Optic 2000.*

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : 05 34 26 44 44  
24, grande allée du Ramier - 31190 AUTERIVE**

**NOUVEAU**

**Une fois par mois (d'octobre à juin)  
la navette pourra vous amener voir un spectacle à la salle Allégora.  
Voir modalités dans la plaquette d'Allégora.**

**Service de transport gratuit de la Ville d'Auterive pour les personnes de 65 ans et plus et les demandeurs d'emploi.**

**Inscriptions :  
05 34 26 44 44**

# transport à la demande



**Centre Communal d'Action Sociale**

[www.auterive31.fr](http://www.auterive31.fr)